

Monsieur le Directeur Académique,

Alors que cet été le ministre Blanquer a pu convoler en justes noces, en parallèle le divorce s'est amorcé avec les syndicats enseignants qui ont claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Éducation du 12 juillet. Le SE-Unsa, suite à cet acte fort et rare, a vivement dénoncé le manque de dialogue, la politisation des programmes ainsi que le grand bond dans le passé, en particulier sur l'Éducation Morale et Civique (EMC). A l'heure où il est plus qu'urgent, face à la montée des extrêmes, de travailler le vivre ensemble, voilà qu'on nous impose un programme où les valeurs de la République ont vocation à être inculquées pour être ensuite récitées et appliquées. L'élève doit savoir et respecter. Jamais comprendre comment ces valeurs sont construites. Le respect d'autrui, ce mantra ministériel, se réduit à des règles d'hygiène, un contrôle du langage, du comportement, de la tenue vestimentaire. Affligeant. L'EMC devient une discipline comme les autres, rattachée à l'Histoire/Géographie dans une nouvelle approche qui met l'accent sur des contenus, une trace écrite et une évaluation. Ces « ajustements » ont évacué toutes les occasions de faire vivre ces valeurs aux jeunes. La liberté, l'égalité et la fraternité deviennent des normes à respecter sans qu'il soit jamais fait état ni de leur construction par les citoyens, ni des débats qui leur donne leur vigueur. C'est faire bien peu confiance à la jeunesse de notre pays ! Ce nouveau programme d'EMC a été publié au BO du 26 juillet avec les nouveaux programmes de l'école et du collège en français et mathématiques pour une mise en application à cette rentrée 2018. Sans qu'aucun bilan n'ait pu être effectué des programmes de 2016, sans qu'aucune demande d'ajustements n'ait été portée par le comité de suivi des programmes ou les organisations représentatives des personnels concernés, le ministre a décidé qu'ils devaient être revus. Là où les programmes de 2016 tentaient de prendre en compte toutes les connaissances sur comment les élèves apprennent et de mettre les savoirs et exercices scolaires au service des compétences essentielles de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit, le message qui est maintenant délivré, c'est celui du retour à « l'autorité des savoirs » et aux pratiques les plus traditionnelles, celles qui ont pourtant fait la

preuve de leur échec avec une majorité d'élèves. La pédagogie de la répétition et les entraînements mécaniques sur des tâches de bas niveau ne permettront pas à tous les élèves d'accéder aux compétences complexes pourtant indispensables pour s'insérer dans une société de plus en plus exigeante. Le ministre est-il convaincu de ce qu'il défend ? Ou n'est-il qu'un politique habile qui surfe sur la nostalgie d'une école fantasmée et sur le conservatisme ambiant ? Peu importe. En revanche, qu'il se coupe volontairement de ceux qui font marcher l'École et le collègue au quotidien en tentant de leur imposer les méthodes de son choix est inacceptable. Pour le SE-Unsa, le ministère impose une vision de l'apprentissage basé sur la répétition, tout en méprisant le travail des personnels avec une publication en plein été. Ce mépris s'ajoute ainsi à la négation du professionnalisme des enseignants par la multiplication des directives du trimestre dernier : recommandations pédagogiques, contenus imposés des animations pédagogiques, imposition de manuels de lecture, APC consacrées à des activités de lecture... Sur l'exemple des APC, le SE-Unsa rappelle que l'organisation des APC continue de relever d'une proposition du conseil des maîtres : en l'absence de modification du cadre réglementaire, les enseignants peuvent continuer à organiser les APC avec des contenus et des modalités définies localement.

Au début du mois d'août, par communiqué de presse, le Premier ministre a fait connaître ses arbitrages suite au rapport d'experts Cap2022 pour l'Éducation. S'il écarte la création d'un nouveau corps qui aurait réuni tous les enseignants nouvellement recrutés, il confirme des orientations déjà prises en ajoutant, notamment, l'augmentation du pouvoir d'achat par des heures supplémentaires, le développement de postes à profil et la création d'une nouvelle instance d'évaluation du système éducatif par voie législative au premier trimestre 2019. Ces nouvelles directions, en l'état, et en partie déjà vécues dans le passé, ne convainquent pas des progrès supposés pour le système éducatif qu'il s'agisse de la réussite des élèves comme de l'attractivité du métier d'enseignant. Elles semblent avant tout guidées par la volonté de donner une coloration libérale sans faire la démonstration de leur potentielle plus-value. Si le très attendu axe « gestion des ressources humaines » est confirmé avec une « humanisation et une personnalisation des parcours » pour les personnels, il reste au gouvernement à persuader les personnels qu'il reconnaît leur engagement, leurs besoins et leurs attentes pour construire ce « nouveau contrat social » évoqué par le ministre lors de son arrivée rue de Grenelle. Les rapports d'experts extérieurs sont utiles mais les experts de l'intérieur que sont les personnels sont une fois de plus écartés. Ils souhaitent pourtant être sincèrement associés à l'élaboration des évolutions de

leur travail plutôt que les découvrir en ouvrant leur journal quotidien. Quinze mois après l'alternance politique, le SE-Unsa réitère sa volonté de concevoir une politique durable pour l'Éducation qui sache toujours avancer sans dénier les efforts et les travaux existants des personnels pour la réussite de leurs élèves. Cela passe notamment par un dialogue social de qualité qui n'a toujours pas trouvé ses espaces et son rythme.

En Gironde, la rentrée des professeurs des écoles stagiaires a eu lieu. Afin d'éviter les difficultés rencontrées l'année passée, le SE-Unsa vous remercie de bien vouloir intervenir dès maintenant auprès de l'ESPE afin que les PES soient tous assurés pouvoir animer la réunion de rentrée de la classe dont ils ont la responsabilité.

Nous avons terminé l'année dernière quasiment certains que nous commencerions avec une pénurie de personnel enseignant 1^{er} degré et les recours aux enseignants contractuels se multiplient pour répondre à des besoins durables alors que nombre d'enseignants, formés, ne sont pas en exercice en raison d'une mobilité géographique qui leur est refusée. Des évolutions voire des révolutions s'imposent pour permettre aux enseignants, personnels d'éducation et psychologues de l'Education Nationale de bien vivre leurs métiers. Le SE-Unsa est prêt à prendre toute sa place dans les discussions de l'agenda social prévu pour 2018-2019 avec des objectifs et des propositions mais aussi à entendre et à construire.

Les élues du SE-UNSA

Céline Gravellier

Marianne Favier

Cédrine Sancier

Annabelle Raynal